

# Journées d'Étude Nouveautés de l'ADR 2027 dans les Transports Terrestres

ADR 1.3

## PROGRAMME DE LA FORMATION (J1ADR)

1 jour | 7h | Présentiel

### PUBLIC

Conseillers à la sécurité, responsables et personnels des entreprises intervenant dans le transport de marchandises dangereuses : emballer, expéditeur, chargeur, transporteur, déchargeur, destinataire.

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Actualiser les connaissances « ADR » des personnels concernés par l'application de la réglementation du transport de marchandises dangereuses par route.

### APTITUDES ET COMPÉTENCES

À l'issue de la formation le stagiaire connaîtra les principales modifications réglementaires apportées à la nouvelle version 2027 de l'ADR, ADN et RID ainsi que les amendements de l'arrêté français TMD.

### PÉDAGOGIE

- Apports théoriques illustrés par des présentations PowerPoint, complétés par une pédagogie active centrée sur l'analyse et découverte des nouveautés
- Questionnaires d'évaluation, documentation stagiaire Arrêté TMD et ouvrages réglementaires (RID, ADN, RID) en vigueur

### FIN DE FORMATION

Remise d'un certificat de réalisation de formation.

### ENCADREMENT

Formateur disposant d'une expérience dans le transport des marchandises dangereuses.

### DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun délai particulier n'est exigé. Le stagiaire peut s'inscrire sur la session et le lieu qui répond le mieux à ses contraintes.

### ACCESSIBILITÉ

Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante : [info.handicap@apave.com](mailto:info.handicap@apave.com).

# Journées d'Étude Nouveautés de l'ADR 2027 dans les Transports Terrestres

PROGRAMME	
1 JOUR - (7h)	
ACCUEIL	Présentation des intervenants, programme.
MODIFICATIONS COMMUNES ADR, RID, ADN	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les généralités</li> <li>• Les précisions</li> <li>• Les nouveautés</li> <li>• Piles et batteries au sodium ionique et véhicules mus par des batteries</li> <li>• L'Amiante</li> <li>• Emballage en commun des déchets</li> <li>• Signalisation orange</li> <li>• Construction des véhicules</li> </ul>
MODIFICATIONS ARRÊTÉ TMD	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Article 7 : déclaration des événements impliquant des marchandises dangereuses</li> <li>• Annexe I : calage et arrimage des colis</li> <li>• Annexe I : chargement, déchargement de maintenance du réseau électrique</li> <li>• Annexe I : le 3.9 remplacé par le IV.11</li> <li>• Appendice IV.9 paragraphes 4.6</li> <li>• Appendice IV.11: les nouveautés</li> </ul>
DÉJEUNER PRIS EN COMMUN	
EXERCICES D'APPLICATIONS SUR LA RÈGLEMENTATION 2027	Études de cas concrets dont les thématiques abordées correspondent aux nouveautés contenues dans l'ADR 2027 et l'Arrêté TMD.  Sujets choisis en fonction des participants et du temps disponible.
SYNTHÈSE ET ÉVALUATION DU STAGE	Échange. Évolution du stage.
FIN DE LA FORMATION	

(susceptible de modifications en fonction d'évolutions de dernière minute de la réglementation).